



Robe de mariée pas prête et mariage à la fin du mois

Par **Orihime**, le **08/04/2016** à **18:42**

Bonjour, rnrnMa sœur a commandé sa robe de mariée en octobre dernier dans le magasin xxxxxx (75xxx Paris). rnrnDepuis, à ce jour, elle a essayé 3 fois sa robe retouchée. Or, à chaque essayage, il y a un nouveau problème. rn rnrnA l'origine, le bustier devait être ajusté à sa taille. Les couturières ont finalement réussi après deux échecs... rnrnMalheureusement, un autre problème se pose: les manches qui étaient très bien lors du 1er essayage sont désormais trop serrées. A tel point, que ma sœur, bien que ses mensurations soient celles d'origine, n'arrive plus du tout à les enfiler! rnrnEtant donné qu'elle doit se marier à la fin du mois et que le montant à payer est soldé, avez-vous un conseil à me donner? Peut-être qu'il existe une obligation de résultat ou autre chose pour que le magasin prenne la situation avec sérieux et professionnalisme. rnrnMerci d'avance.

Par **morobar**, le **08/04/2016** à **18:47**

Bonjour, rnL'obligation de résultat existe effectivement, mais si cela donne juridiquement raison à votre sœur, ce n'est pas pour autant qu'elle aura sa robe à temps et conforme à ses vœux.

Par **Orihime**, le **08/04/2016** à **18:55**

Merci pour cette réponse Morobar. rnrnLors du dernier essayage, une des gérantes a assuré à ma sœur que sa robe serait prête à temps et que le magasin lui offrirait tous ses accessoires

en guise de dédommagement. rnrnJ'aurais aimé qu'il existe un article de loi qui oblige le personnel de la boutique a respecté les délais... rnrnEnfin, on leur a déjà mis la pression afin de montrer que cette situation était inexcusable donc j'espère que ça ira.

Par **Lag0**, le **08/04/2016 à 19:04**

[citation]J'aurais aimé qu'il existe un article de loi qui oblige le personnel de la boutique a respecté les délais... [/citation]rnBonjour,rnCela existe, c'est le respect des contrats !

Par **Orihime**, le **08/04/2016 à 19:33**

Bonjour Lag0,rnrnOui, je dirais à ma sœur de bien insister sur le fait qu'en passant commande, les deux parties ont signé un contrat qu'ils doivent respecter (si il y a encore et toujours un souci sur la robe la semaine prochaine).rnrnLes employées de la boutique Gxxx xxxx Mariage essayaient de minimiser le problème, en disant qu'il reste du temps alors que le mariage est le 30 avril.